

LA FORÊT DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA, QUÉBEC

L'INTENTION FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

AUTRE MESURE DE CONSERVATION EFFICACE PAR ZONE (AMCEZ)

Acheté par le gouvernement fédéral en 1977 et inauguré comme établissement de formation de pointe en 2012, le campus de Rigaud (Québec) du centre de formation de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est un endroit fort occupé. Le campus est aussi un refuge pour la biodiversité.

Les agents des services frontaliers ont toujours joué un rôle important dans la protection de la biodiversité, car ils inspectent et interceptent les aliments, les plantes et les animaux en transit aux frontières du Canada – et les maladies, les ravageurs et les espèces envahissantes potentielles qu'ils pourraient transporter avec eux – mais l'ASFC veut en faire plus. Reconnaisant l'importance écologique de l'érablière qui s'étend sur 8,45 hectares sur son campus de Rigaud, l'ASFC a décidé de se pencher sur la façon de préserver la biodiversité qui s'y trouve, notamment la possibilité de faire de l'érablière une aire de conservation.

Ayant réalisé une évaluation de l'érablière au moyen des outils pancanadiens, l'ASFC a déterminé qu'il faut en faire davantage pour veiller à la conservation à long terme de la biodiversité du site. Bien que la réglementation et les politiques de l'ASFC aient permis à l'Agence de contrôler les activités menées

sur le site, il n'y avait aucun mécanisme en place pour surveiller et gérer l'activité humaine dans l'érablière.

Déterminé à agir, le personnel a augmenté la signalisation de l'ASFC dans l'érablière pour indiquer les activités interdites aux utilisateurs des sentiers. L'ASFC a également commencé à surveiller l'activité sur les sentiers et a élaboré un plan de gestion du site. En outre, l'Agence a planifié de faire des annonces publiques sur l'état de conservation du site, qui seraient diffusées sur le Web et dans les médias sociaux, soulignant son intention de garder la forêt intacte pour la biodiversité. Grâce à ces efforts, la zone a été officiellement reconnue comme une « autre mesure de conservation efficace par zone » (AMCEZ) en 2022.

Depuis, l'ASFC a mis à jour sa Stratégie ministérielle de développement durable afin d'y ajouter la reconnaissance d'une AMCEZ au campus de Rigaud et mène une étude en trois phases sur la faune et la flore du site. L'étude, qui comprend la mobilisation des communautés autochtones, permettra à l'ASFC de mettre à jour et d'améliorer son plan de gestion afin de promouvoir activement la protection de l'habitat pour les espèces en péril présentes dans l'érablière.

COMMENT SAVONS NOUS QUE LA FORÊT DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA EST UNE AMCEZ?



La propriété a-t-elle un espace géographique défini?

Oui! Les limites de l'érablière sur le campus du centre de formation de l'ASFC sont bien identifiées et peuvent être reportées avec exactitude sur une carte.



Existe-t-il un moyen efficace de garantir la conservation de la biodiversité à l'avenir?

Oui! Des lois fédérales, comme la Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux et la Loi sur l'évaluation d'impact ainsi que les plans, les engagements, et les politiques locales de l'Agence permettront d'assurer la conservation de la biodiversité du site.



Peut-on s'attendre à ce que la biodiversité du site soit conservée à long terme?

Oui! Les agents frontaliers sont formés au campus depuis plus de 45 ans, et les efforts déployés par l'ASFC démontrent clairement que l'Agence a l'intention de veiller à ce que l'érablière demeure non exploitée, et ce, à long terme.



La conservation de la biodiversité est-elle l'objectif principal de la zone?

Non, et c'est parfait ainsi! L'objectif principal du site est la formation des agents des services frontaliers et des candidats à ce poste. Cependant, l'érablière n'est pas utilisée dans le cadre de la formation active, et les mesures liées au plan de gestion permettront d'assurer la conservation de la biodiversité du site.

Petit truc :

si la réponse avait été « oui » pour la forêt de l'Agence des services frontaliers du Canada, elle aurait probablement été évaluée en tant qu'aire protégée. Les deux types de zones sont importants et permettent d'assurer la conservation de la biodiversité.



La biodiversité du site est-elle préservée?

Oui! Grâce aux efforts et à l'engagement de l'ASFC, la biodiversité de la forêt est préservée au campus du centre de formation de Rigaud, au Québec.